

## L'AFIPA S'ENGAGE DANS UNE NOUVELLE APPROCHE POUR MIEUX ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOMÉDICATION EN FRANCE

À l'occasion de la présentation annuelle des chiffres du marché, l'Afipa présente sa démarche stratégique pour 2019 articulée autour de 3 piliers : **dialogue et responsabilité, co-construction d'un parcours pharmaceutique et valorisation des bénéfices de l'automédication.**

### UNE ANNÉE STABLE MARQUÉE PAR DES CHANGEMENTS STRUCTURELS

Pour la première fois depuis 5 ans, le selfcare marque un temps d'arrêt dans sa progression. Les performances des compléments alimentaires (+8,4% en valeur) et des dispositifs médicaux (+2,8%) ne parviennent pas à compenser la baisse de l'automédication (-4,6%).

Le relistage de certains médicaments, la baisse structurelle du trafic en officine et le décalage de l'épisode grippal en début d'année (plus long mais moins intense) expliquent en partie ce phénomène.

« Parallèlement, le marché du selfcare fait face à des évolutions à long terme comme les nouveaux modes de consommation qui s'orientent vers davantage de naturalité, la fragmentation du parc officinal et le développement de grosses officines qui entraîne une concentration du marché. Ces changements viennent bousculer le modèle établi. » souligne Franck Leyze, Président de l'Afipa.

### DES FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOMÉDICATION QUI DEMEURENT...

« Si l'on compare aux pratiques d'autres pays européens, on constate que l'automédication est insuffisamment reconnue en France. De par mon expérience à l'étranger et plus particulièrement en Asie – où la prévention fait partie intégrante de la politique de santé – j'ai pu constater le bénéfice d'une telle stratégie. Il faut changer cet état de fait ! » indique Franck Leyze.

La situation française est liée à un certain nombre de freins culturels, politiques et d'organisation auxquels l'automédication doit faire face. S'ajoutent à ces raisons structurelles, des inquiétudes liées au mésusage des médicaments et aux effets indésirables.

« Nous sommes pleinement conscients que, pour un développement sécurisé et pérenne de l'automédication, nous devons en tant qu'industriels et acteurs clefs du système de santé, tenir compte et surtout répondre à ces questionnements. » poursuit Franck Leyze.

## ... MAIS DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS À SAISIR

---

Malgré cet environnement complexe, plusieurs signaux positifs laissent entrevoir l'opportunité d'un recours plus large à une automédication encadrée :

- l'**évolution des comportements des Français** qui souhaitent être pleinement acteurs de leur santé et davantage, d'accessibilité et de proximité.
- les **défis démographiques et organisationnels** qui nécessitent une réorganisation de l'offre de soins. La démographie médicale en baisse depuis plusieurs années - depuis 2010, le nombre de médecins en activité régulière a diminué de 10%<sup>1</sup> - nécessite de repenser le parcours de soins pour mettre en adéquation offre et demande en matière de santé.
- Dans cette **réorganisation de l'offre de soins**, le rôle de plus en plus prégnant du pharmacien d'officine dans l'accompagnement des patients. L'expérimentation de la vaccination antigrippale et leur participation à la coordination des soins montrent combien les pharmaciens voient leurs missions se développer au-delà de la dispensation de médicaments ;

Le développement de l'automédication est une réponse parfaitement pertinente à ce nouveau contexte.

## 2019 : L'AFIPA LANCE UNE NOUVELLE DÉMARCHÉ STRATÉGIQUE

---

Dans ce contexte, l'afipa souhaite engager une discussion constructive avec l'ensemble des parties prenantes pour soutenir le développement de l'automédication. C'est à cette fin qu'a été décidée la mise en place d'une démarche stratégique, articulée autour de 3 piliers :

### 1. Mener un dialogue constructif et responsable avec les autorités de santé.

Pour assurer le développement de l'automédication, les industriels doivent être en mesure d'assurer une information claire, précise, factuelle sur des produits et de répondre aux questions et aux attentes des autorités, des professionnels de santé et du grand public. La mise en œuvre de ce cadre sécurisé passe par l'établissement de bonnes pratiques.

Ces bonnes pratiques comprendront un volet de mesures visant notamment à renforcer la lutte contre le mésusage. L'afipa proposera, à cette fin, une méthodologie spécifique de détection du mésusage et l'amélioration du suivi de certaines molécules sensibles. L'afipa envisage, en outre, une opération de communication grand public spécifique sur ce sujet.

Dernière mesure relative aux bonnes pratiques : la sensibilisation des fonctions marketing et commerciales des adhérents aux enjeux de l'automédication via des modules de formation spécifique.

### 2. Co-construire un modèle de parcours pharmaceutique, passant par un conseil et un accompagnement renforcé du patient à l'officine afin d'accompagner l'évolution du rôle des professionnels de santé, et en particulier du pharmacien.

Ce projet prévoit le lancement d'un parcours spécifique qui doit permettre de lever les interrogations et les craintes liées à l'utilisation de certains produits d'OTC nécessitant une information et un accompagnement plus poussés, tout en ouvrant la voie à une réflexion plus large sur certaines pathologies et molécules pour lesquelles le recours à une prescription médicale systématique ne semble pas indispensable.

1. Conseil national de l'Ordre des médecins. Atlas de la démographie médicale en France. Janvier 2018.

Ce parcours pharmaceutique consistera en un encadrement spécifique des médicaments d'automédication au moment de leur délivrance (arbres décisionnels pour les consignes au comptoir, inscription obligatoire au dossier pharmaceutique).

Compte tenu du rôle de plus en plus prégnant du pharmacien en tant qu'interlocuteur de santé de proximité, ce dispositif doit ouvrir la voie à un renforcement de la reconnaissance du conseil officinal.

**3. Démontrer la valeur de l'automédication en communiquant sur l'efficacité** et l'intérêt thérapeutique des médicaments d'automédication mais aussi sur leurs bénéfices sociétaux.

L'automédication joue en effet un rôle important dans la prise en charge des pathologies du quotidien ne nécessitant pas une consultation médicale et constitue, dans de nombreuses situations, la première étape du parcours de soins des patients.

*« Au début de ma présidence je m'étais fixé comme objectif de renforcer l'utilisation responsable et sécurisée de nos produits et cela passe par l'implication de chaque acteur du parcours de soins : industriels, autorités, professionnels de santé et patients eux-mêmes. Notre démarche stratégique vise à rendre ce dialogue plus fort et plus constructif.*

*Nous poursuivons notre engagement pour promouvoir un modèle basé sur la qualité, la sécurité et l'efficacité. Nous voulons accompagner les évolutions de comportements en matière de santé c'est-à-dire la volonté d'être acteur de sa santé. L'automédication, accompagnée par une information et un conseil adapté permet, dans le cas de pathologies du quotidien pour lesquelles une consultation médicale n'est pas indispensable, un accès optimisé à la santé tout en bénéficiant des conseils du pharmacien, qui constitue souvent un acteur de soins de premier recours pour les patients français.*

*Pour le médecin généraliste, l'intérêt est de pouvoir se concentrer sur les situations qui requièrent une consultation. Nous savons que 63% d'entre eux considèrent que le développement de l'automédication leur permettrait de se concentrer sur les pathologies plus graves et de désengorger leur cabinet pour 59%<sup>2</sup>.*

*Notre projet, va dans le sens d'une coopération plus étroite entre pharmaciens et médecins pour une répartition optimale des rôles dans le cadre du parcours de soins du patient. »* affirme Franck Leyze.

2. Afipa. « Les Français, les médecins généralistes et l'automédication responsable », étude Ipsos, décembre 2015.

L'Afipa est l'association professionnelle qui représente les industriels qui produisent et commercialisent des produits de santé disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments d'automédication, dispositifs médicaux et compléments alimentaires).

Retrouvez l'Afipa sur : [www.afipa.org](http://www.afipa.org) - [www.masantemonchoix.org](http://www.masantemonchoix.org) - Twitter: @afipa

---

CONTACTS PRESSE

Fiona Sala - 01 53 32 28 53 - [sala@vianova-rp.com](mailto:sala@vianova-rp.com)  
Sophie Champaud - 01 56 77 16 18 - [sophie.champaud@afipa.org](mailto:sophie.champaud@afipa.org)